

VISITE DE LA MAIRIE DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY



Pour mettre en place la première mise en situation à la Mothe-Saint-Héray, nous avons préparé un questionnaire pour le service civil de la mairie afin de recueillir des informations importantes sur le fonctionnement de la mairie de la commune et de nous renseigner sur le mariage civil.



Sur le plan de la ville de La Mothe-Saint-Héray, nous avons repéré l'emplacement de la mairie et nous y sommes partis en suivant l'itinéraire. Devant la mairie, nous avons identifié le drapeau français et la devise. Dans les locaux, nous avons observé les portraits des anciens présidents de la République. En petit groupe, nous sommes rentrés au secrétariat, où nous avons posé les questions du questionnaire à la secrétaire, et recherché des informations pratiques sur les panneaux d'affichage. Nous avons appris dans quelles conditions il était possible de se marier à la mairie. Sur la porte du secrétariat, nous avons recueilli les horaires d'ouverture.



Ensuite, nous avons rencontré Monsieur le Maire, Alain DELAGE, et son adjoint. Il nous a invité dans son bureau pour répondre à quelques questions. Puis, il nous a montré la salle de réunion où se tiennent les réunions du conseil municipal et où les cérémonies de mariage sont célébrées. Nous avons également appris comment fonctionne le conseil municipal et qui aide le Maire à prendre les décisions. Nous l'avons remercié et nous sommes rentrés dans notre salle de cours pour mettre en commun les informations recueillies.

